



Commune
de Port-Valais
ADMINISTRATION COMMUNALE

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par :

Monsieur Pascal Bovay, 1897 Le Bouveret, pour la modification de teinte, parcelle n° 660, folio 11, lieu-dit Au Fort à Culet, zone habitation moyenne densité B, propriété de Madame Marie Bovay, de Monsieur Benjamin Bovay et du requérant.

Coordonnées : 2'555'994 / 1'137'432

Auteur des plans : Le requérant

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés sur rendez-vous.

Port-Valais, le 8 mai 2026

Administration communale